

Souffrance au travail : de quoi parle-t-on ?

Le travail possède une double centralité par l'œuvre produite au niveau individuel et celle au niveau de la société.

Corollaire : la santé au travail occupe une place de plus en plus prépondérante en santé publique : cancers professionnels, usure physique précoce (TMS), affections respiratoires ou cutanées, rythmes changeants, rupture de l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle.

Aux conditions physiques du travail qui génèrent ces pathologies, sont rajoutées, depuis maintenant plus de 30 ans, des transformations majeures dans un monde du travail en compétition permanente. On constate particulièrement, une accélération dans les relations de service, soumises à des normes Iso, des certifications, des responsabilités en qualité, des contraintes sécuritaires et juridiques. Il faut en outre intégrer les mutations technologiques sans précédent (nanotechnologies, NTIC, algorithmes, IA).

De surcroît et surtout, les grandes entreprises se construisent et sont animées par des nouvelles formes d'organisation et de management au travail fondées sur un modèle gestionnaire gouvernées par les nombres.

Lorsque le travail fait sens et qu'il permet d'œuvrer avec un sentiment d'utilité et qu'il donne la possibilité de coopérer, alors il concourt à la construction de la santé et à l'émancipation.

A contrario, le travail peut être vécu comme une servitude et conduit à l'altération de la santé comme en attestent les pathologies cardiovasculaires (HTA, AVC, IDM, Takutsubo, Karoshi) et l'explosion des atteintes psychiques particulièrement pour les personnes engagées dans leur travail : syndrome anxio-dépressif, burnout, suicides (hors et sur les lieux de travail). On ne peut faire l'impasse sur les situations de harcèlement moral (collectives ou individuelles) et sexuel, sans omettre non plus celles relatives aux discriminations au travail.

La clinique et l'action en milieu du travail combinées à la clinique du travail, à la psychodynamique du travail, à l'ergonomie, à l'épidémiologie sont les principaux outils dont disposent les équipes en santé au travail pour appréhender les RPS.

Lors de cette communication, nous reviendrons sur des fondamentaux sur lesquels reposent les RPS, à savoir des modèles en psychodynamique du travail, ainsi que les modèles de Karasek et de Siegrist.

Nous évoquerons les conséquences des RPS sur le champ de la santé mentale au travail, les axes de prévention ainsi que l'importance d'une déclaration, voire d'une reconnaissance en AT/MP.

Khalid DJERIRI,
Ph D, M D
en médecine et en santé au travail
Président de la SMESTRA
(Société de Médecine et santé
au travail en Auvergne)